



DÉLIBÉRATION N°2023/12/14

SE 60 : Présentation du rapport annuel d'activités 2022

L'an deux mille vingt-trois le 19 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur BESSET Frédéric, Maire,

Etaient présents : Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Marielle ERNOULT / Stéphane HAUDECOEUR / Estelle SUEUR / Jean-Michel MAZET / Sébastien ROTH / Jean-Paul ROCOURT / Eric MÜLLER / Eva SALVADOR / Marie-Annick LAROCHE / Sylvie POYÉ / Fabiola BASSELIN / Renaud PRADENC / Christine DELAFOSSE / Sébastien BOGAERT / Magali MRUGALSKI / Frédéric BÉTHENCOURT

Etaient absents : Christelle TERRE (pouvoir à Estelle SUEUR) / Valérie VERON (pouvoir à Stéphane HAUDECOEUR) / Sandrine MARSAL / Brigitte DUBOIS-LOMBART / Jérôme JAN (pouvoir à Fabiola BASSELIN) / Caroline LEGROS-HUMBLLOT (pouvoir à Sylvie POYÉ) / Laurent SALLIER (pouvoir à Renaud PRADENC) / Michel EUVERTE / Pascale RIBOUILLARD

Secrétaire de séance : Jean-Paul ROCOURT

En exercice : 27

Présents : 18

Procurations : 5

Votants : 23

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2022. Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Considérant l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ Prend acte du rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

➤ Dit que le rapport est mis à la disposition du public en mairie et accessible sur le site internet du SE60
https://www.se60.fr/sites/default/files/ra-22_def.pdf

Adopté à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre
Saint Leu d'Esserent, le 19 décembre 2023
Date de la convocation le 13 décembre 2023

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul ROCOURT



Le Maire,
Frédéric BESSET